masculin par addition d'une syllabe : /oo /o /o /o / (*Hug dulce nomen Hug propago nobilis*).

7° Ce néo-saphique accentuel semble avoir favorisé, par généralisation du rythme de son second hémistiche, la formation d'un vers trochaïque accentuel analogique, alternant parfois avec le néo-saphique : *Levare meos | infelices oculos.*

8° L'hexamètre métrique donne naissance de la même manière à un hexamètre d'accent, avec ou sans césure, où la clausule adonique, apparentée au *cursus planus*, joue un rôle essentiel ; le spondée devient /o et le dactyle /oo : *Non est enim suum matronalis incessus.*

9° L'apparition de la rime est préparée longtemps à l'avance par des jeux d'assonance, souvent restreints à la désinence, et qui d'abord ne présentent aucun caractère de régularité. On trouve toutefois, dès le x^e^ siècle, des pièces entièrement rimées (Godeschalc). La musique a pu jouer dans ce phénomène un rôle réel, mais accessoire.

10° La généralisation des refrains semble d'origine litanique, ou du moins favorisée par la forme litanique. On trouve en comparant la partie liturgique et la partie lyrique du ms. 1154 la trace très visible de cette influence.

Même influence liturgique pour la forme à double refrain, issue de l'invitatoire.

— M. R. France, président, félicite chaleureusement M. Chailley de cette incursion dans un domaine où les enquêtes sont rares et difficiles, et regrette seulement que l'heure avancée ne permette pas des échanges de vues qu'eussent vivement souhaités les métriciens présents.

VIII.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
du samedi 8 décembre 1956.

Président : M. R. France.

Membres présents. — Les mêmes qu'à la séance précédente.

Rapport de l'Administrateur.

Une fois de plus, les résultats financiers de l'exercice présentent une remarquable stabilité, sauf une exception dans un sens avantageux : le chiffre des cotisations perçues accuse un accroissement sensible ; il en faut féliciter notre Trésorière et notre Secrétaire, qui ne ménagent pas leur peine pour assurer les rentrées. Ce serait faciliter leur tâche, et aussi épargner à la Société des frais de recouvrement, que de s'astreindre chaque année au versement régulier des cotisations, sans aver-

tissement, dès les premiers mois de l'année, et par exemple à la réception du volume de la Revue.

L'examen de la balance des comptes nous autorise cette année encore à maintenir sans changement le taux de la cotisation, en dépit de l'accroissement du volume de la Revue dans ces dernières années.

Nos séances enregistrent une affluence sans cesse accrue ; en particulier elles attirent de plus en plus nos collègues de province. En outre, nous avons, cette année encore, eu la satisfaction de recevoir et d'applaudir à nos séances ou de rencontrer çà et là à des réunions scientifiques des savants éminents venus de l'étranger.

Nombre d'entre nous ont été appelés hors de France pour missions de conférences, enquêtes, participations à des Congrès et Colloques, dont on trouvera la mention ci-dessous, sous le titre de la Chronique.

Ces contacts multipliés permettent à notre Société d'assumer la tâche qu'elle s'est proposée dès le début : travailler efficacement à la collaboration scientifique internationale.

Comptes présentés par la Trésorière.

Recettes :

Report d'exercice	65,756 fr.	» »
Cotisations annuelles	759,054	» »
Intérêt de cotisations rachetées	1,250	» »
Abonnements	353,520	» »
Vente de la Revue	181,800	» »
Vente de la Collection	74,705	» »
Subvention du Centre de la Recherche	350,000	» »
Total	1,786,085 fr.	» »

Dépenses :

Impression de la Revue 1955 (solde)	367,206 fr.	» »
Papier pour la Revue 1955 (solde)	34,242	» »
Impression de la Revue 1956 (acompte)	649,605	» »
Impression de la Revue 1956 (provision)	300,000	» »
Papier pour la Revue 1956 (provision)	100,000	» »
Frais d'administration de la Société (forfait)	15,000	» »
Frais de direction et de rédaction de la Revue (forfait)	15,000	» »
Secrétariat	30,000	» »
Trésorerie	30,000	» »
Frais d'envoi de la Revue	63,958	» »
Frais de l'éditeur	10,050	» »
Frais de poste, bureau, séances	36,556	» »
Cotisations et rétributions	19,416	» »
Réceptions et déplacements	23,659	» »
Total	1,694,692 fr.	» »

Avoir :

Compte en banque	9,271 fr. » »
Compte de chèques postaux	79,846 » »
Encaisse de la Trésorière.	2,276 » »
Total	91,393 fr. » »

Balance :

Recettes : 1,786,085 fr. — *Dépenses* : 1,694,692 fr. = *Avoir égal* : 91,393 fr.

— Le bilan de l'exercice, établi comme ci-dessus, a été approuvé par la Commission des comptes réunie avant l'Assemblée générale.

— Le Rapport de l'Administrateur et les comptes présentés par la Trésorière sont soumis à l'Assemblée, qui les approuve par un vote unanime.

Élections.

L'assemblée procède au renouvellement statutaire du Bureau, qui, par un vote unanime, est constitué comme suit pour l'année 1957 :

Président : M. A. AYMARD.
Vice-président : M. P. GRIMAL.
Administrateur : M. J. MAROUZEAU.
Secrétaire : M. L. NOUGARET.
Trésorière : Mme S. NOUGARET.
Commissaires aux comptes : MM. J. ANDRÉ, J. BEAUJEU, J. COLLART, P.-M. DUVAL, Mlles J. ERNST, A. FRETÉ, MM. M. LEJEUNE, H.-I. MARROU, A. VERNET, P. WUILLEUMIER.